



Bayonne, le 29 mai 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LES SERVICES DE MOBILITÉ DU PAYS BASQUE REPRENNENT À 100 % LE 2 JUIN

Suite aux annonces du Premier Ministre sur la Phase 2 du déconfinement, les services de mobilité Txik Txak seront entièrement rétablis à compter du 2 juin. Le port du masque ainsi que la règle de distanciation physique restent obligatoires sur l'ensemble des services.

À compter du 2 juin :

#### Transports scolaires

Avec la reprise de l'ensemble des niveaux Collège et la réouverture progressive des lycées généraux et professionnels, l'ensemble des lignes de transports scolaires sont rétablies.

Le port du masque reste obligatoire pour toutes les personnes de plus de 11 ans.

#### Chronoplus

L'ensemble des services reprennent à 100% avec le rétablissement des services de soirée sur les lignes T1 et 4.

Les services de navettes gratuites sont également rétablis (navette centre-ville de Bayonne, navettes centre-ville de Biarritz, navette Côte des Basques, navette Quintaou).

**Le Passeur fluvial Saint-Esprit** (Saint-Esprit-Petit Bayonne) reprend également le 2 juin.

#### Car Express-Ligne 3

La ligne 3 reprend à 100% avec le rétablissement des services de soirée.

#### La Txalupa dessert Anglet dès ce week-end

La ligne fluviale Txalupa qui relie Bayonne et Boucau étend son service à la commune d'Anglet dès ce samedi 30 mai (arrêt Anglet Brise Lames) et fonctionne normalement. Il est donc désormais possible de se rendre à Anglet depuis le centre-ville de Bayonne en 30 minutes. À noter : dans le cadre de la mise en place des pontons définitifs, Txalupa ne fonctionnera pas du mercredi 3 juin au soir au jeudi 11 juin 2020 inclus. Reprise du service le vendredi 12 juin 2020.

**Vente à bord**

L'amélioration des conditions sanitaires en France couplée aux dispositifs de sécurité mis en œuvre dans les bus Txik Txak (masque obligatoire, protection des conducteurs ...) permettent aujourd'hui de rétablir la vente à bord sur l'ensemble des réseaux : Chronoplus, Hegobus, Car Express et Proxi'Bus. Néanmoins, les usagers devront avoir l'appoint pour obtenir un titre et aucun rendu de monnaie ne sera effectué jusqu'à nouvel ordre.

**Modalités**

Chronoplus : vente uniquement du titre unitaire (1H / 1 voyage). Pour les autres titres, les usagers devront rejoindre les autres dispositifs de vente : distributeurs automatiques de titres (Ligne T1), agences commerciales, point relais ou e-boutique.

Hegobus : vente uniquement du titre unitaire (1H / 1 voyage). Pour les autres titres, les usagers devront rejoindre les autres dispositifs de vente : agence commerciale, point relais ou application My-Bus

Ligne 3 : vente uniquement des titres unitaires (1H et/ou 1 voyage). Pour les autres titres, les usagers devront rejoindre les autres dispositifs de vente : agences commerciales, point relais, application My-Bus ou distributeurs automatiques de titres (Ligne T1) pour les usagers Chronoplus.

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 05 59 44 77 68  
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr